



Soupçons de violences sur mes enfants

Par **marthial**, le **01/01/2010 à 16:00**

Bonjour,

je suis rongé par l'inquiétude et la peur d'un malheur en ce qui concerne mes enfants. En cours de séparation depuis cet été par décision de la mère de mes enfants, pour vivre sa vie avec un autre homme (que je connais).

J'ai peur pour mes enfants car cet homme est capable d'accès de violence (sur ma propre personne entre autre) : je n'ose imaginer ce qu'il pourrait faire à mes petits bonheurs.

Pouvez vous me dire comment je doit procéder pour qu'ils ne se trouvent plus en présence de cet homme?

Quels démarches puis-je engager pour protéger mes enfants?

Sachant que ce ne sont que des soupçons, je me trouve dans une impasse.

Une aide ou un conseil de votre part me rassurerait.

en vous remerciant à l'avance. Cordialement.

Par **Marion2**, le **01/01/2010 à 19:15**

Bonsoir,

Etes-vous marié avec la mère de vos enfants ?

Si ce n'est pas le cas, (à moins que la mère ne l'ait déjà fait) saisissez le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile actuel de la mère.

Il statuera sur le droit de garde, le droit de visite et d'hébergement et le montant de la pension alimentaire.

Un avocat n'est pas nécessaire, mais je vous en conseille un quand même.

Cordialement.

Par **marthial**, le **02/01/2010** à **13:11**

non, nous ne sommes pas mariés.

je vous remercie pour ce conseil et vous tiens au courant.